
**Pigments et matières de charge —
Méthodes de dispersion et évaluation
de l'aptitude à la dispersion dans les
plastiques —**

Partie 3:

**Détermination des propriétés
colorimétriques et de la facilité de
dispersion des pigments noirs et
colorés dans le polyéthylène par
calandrage sur bicylindre**

*Pigments and extenders — Methods of dispersion and assessment of
dispersibility in plastics —*

*Part 3: Determination of colouristic properties and ease of dispersion
of black and colour pigments in polyethylene by two-roll milling*



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	2
5 Matériaux	2
5.1 Matériaux utilisés dans le cadre de la méthode A	2
5.1.1 Milieu d'essai	2
5.1.2 Pigment de dioxyde de titane	2
5.2 Matériaux utilisés dans le cadre de la méthode B	2
5.2.1 Milieu d'essai	2
5.2.2 Pigment de dioxyde de titane	2
6 Appareillage	3
7 Échantillonnage	3
8 Mode opératoire	3
8.1 Contrôle des propriétés colorimétriques dans une réduction avec une base blanche	3
8.1.1 Préparation des mélanges	3
8.1.2 Calandrage sur bicylindre	4
8.1.3 Mise sous presse	4
8.1.4 Mesurage photométrique	4
8.2 Contrôle de la facilité de dispersion	4
8.2.1 Préparation des échantillons pour essai	4
8.2.2 Mise sous presse et mesurage photométrique	5
9 Évaluation	5
10 Rapport d'essai	5
11 Fidélité	5
Bibliographie	7

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 256, *Pigments, colorants et matières de charge*.

L'ISO 23900 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pigments et matières de charge — Méthodes de dispersion et évaluation de l'aptitude à la dispersion dans les plastiques*:

- *Partie 1: Généralités*
- *Partie 2: Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion dans le polychlorure de vinyle plastifié par calandrage sur bicylindre*
- *Partie 3: Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion des pigments noirs et colorés dans le polyéthylène par calandrage sur bicylindre*
- *Partie 4: Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion des pigments blancs dans le polyéthylène par calandrage sur bicylindre*
- *Partie 5: Détermination de la valeur de pression du filtre lors d'un essai*
- *Partie 6: Détermination par essai de film*

Pigments et matières de charge — Méthodes de dispersion et évaluation de l'aptitude à la dispersion dans les plastiques —

Partie 3:

Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion des pigments noirs et colorés dans le polyéthylène par calandrage sur bicylindre

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 23900 spécifie une méthode permettant de déterminer dans le polyéthylène (PE) les propriétés colorimétriques d'un pigment d'essai par rapport à un étalon, ainsi que la facilité de dispersion DH_{PE} des pigments à partir des différences d'intensité de couleur lorsque des matières colorantes sont dispersées dans différentes conditions.

La méthode A convient pour les pigments organiques en poudre et pour les pigments au noir de carbone sous forme de poudre, qui sont, dans un grand nombre de cas, sujets au compactage (réagglomération sous pression); elle peut également être utilisée avec les pigments inorganiques en poudre et avec les préparations de pigments, en poudre ou sous forme de flocons.

La méthode B est appropriée aux essais de pigments et de préparations de pigments sous forme granulaire ainsi qu'aux essais de pigments inorganiques quelle que soit leur forme.

La facilité de dispersion déterminée de cette manière n'est valable que pour l'équipement, les conditions et le milieu de dispersion utilisés. La mise en œuvre de conditions d'essai différentes de celles spécifiées peut conduire à des résultats différents; cela vaut pour la valeur absolue et pour le rapport entre les valeurs obtenues pour la facilité de dispersion des divers pigments. L'indice DH_{PE} est donc utilisé pour désigner la valeur obtenue comme spécifié dans la présente partie de l'ISO 23900.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 787-24:1985, *Méthodes générales d'essai des pigments et matières de charge — Partie 24: Détermination du pouvoir colorant relatif des pigments colorés et du pouvoir diffusant relatif des pigments blancs — Méthodes photométriques*

ISO 15528, *Peintures, vernis et matières premières pour peintures et vernis — Échantillonnage*.

ISO 18314-1¹⁾, *Analyse colorimétrique — Partie 1: Mesurage pratique de la couleur*.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

1) À publier.